

Combien de criminels seront encore indemnisés ?

Jean Froidevaux (PCSI)

La décision du Tribunal cantonal d'indemniser un trafiquant de drogue à la suite d'une incarcération dans les geôles de Porrentruy a provoqué une stupéfaction générale dans la population jurassienne. Nombreux sont celles et ceux qui pensent que la Justice a dépassé les limites du compréhensible.

Vu cette situation inadmissible pour les contribuables jurassiens ainsi que pour les citoyennes et citoyens qui se voient refuser des prestations de l'Etat jurassien par manque de moyens financiers, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Dans la presse locale, Madame la Ministre, responsable du Département de l'intérieur, n'exclut pas de recevoir des demandes d'indemnisations ces prochains mois, voire années. A quel montant peut-on estimer ces indemnisations et pour combien de cas ?**
- 2. Le Gouvernement partage-t-il l'avis de Madame la Ministre de ne rien entreprendre avant le 1^{er} janvier 2026 ?**
- 3. Est-ce que la possibilité de faire signer une convention « aux locataires » des prisons a été étudiée par le Service juridique et, dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui empêchent de mettre en place cette procédure ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Jean Froidevaux (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Emilie Guillaume (PVL)

Intervention déposée officiellement le 23 août 2024